



Crémieu, le 24 novembre 2023

Nouveau franchissement du Rhône : les élus locaux associés à la réflexion

Les Présidents des Départements de l'Isère et de l'Ain, Jean-Pierre Barbier et Jean Deguerry, ont présenté aux maires, aux présidents des Communautés de communes et aux représentants des Schémas de cohérence territoriale (SCoT) les résultats des études d'opportunité et de faisabilité d'un nouveau franchissement routier du Rhône.

Ces études permettent de faire un constat simple : si aucun pont n'est aménagé au-dessus du Rhône entre les ponts de Loyettes et de Lagnieu, le trafic, déjà intense dans ce secteur géographique*, pourrait connaître une augmentation de la congestion allant de 20 à 60 % d'ici 20 ans. En effet, il y est attendu un très fort développement, avec le projet d'extension du Pôle industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA), les projets de construction de 2 nouveaux EPR à la centrale du Bugey et le projet de Rhôneergia.

Afin d'éviter une telle congestion dans un avenir proche, le Département de l'Isère et de l'Ain ont présenté aux élus du territoire les différents scénarii possibles pour l'implantation d'un nouveau franchissement du Rhône, les associant ainsi à la réflexion. Tous les scénarii portent sur la construction d'un nouveau pont routier et modes doux, afin de :

- désengorger le pont de Loyettes (actuellement seul pont ouvert aux convois exceptionnels) et le pont de Lagnieu,
- créer un nouveau franchissement cyclable entre l'Ain et l'Isère,
- améliorer l'accessibilité aux pôles d'activité (CNPE Bugey, PIPA),
- préserver les centres-bourgs.

* Pont de Loyettes : 14 300 veh./jour avec 6,5 % de poids lourds
Pont de Lagnieu : 14 000 veh./jour avec 5,5 % de poids lourds

« Le devoir de nos collectivités est d'anticiper les difficultés à venir. Et la zone géographique, à cheval entre l'Ain et l'Isère, située entre les ponts de Loyettes et de Lagnieu, va connaître dans les années qui viennent, un très fort développement. C'est une bonne nouvelle car ces projets sont porteurs d'activité et d'emplois pour nos territoires et attestent d'un dynamisme certain, mais ils nécessitent d'être accompagnés d'aménagements routiers afin de supporter le trafic qu'ils génèreront. C'est notre conviction, et nous voulons travailler main dans la main avec les



élus locaux afin de trouver la meilleure solution », déclarent les Présidents des Départements de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, et de l'Ain, Jean Deguerry.

Contacts Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr

Céline Moyne-Bressand : 07 85 57 56 38 - celine.moyne-bressand@ain.fr